

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la Licence 2^{ème} année économie-gestion est composé comme suit :

Madame	ABOU CHAHINE (HAYEK) , Naila	Professeur des universités
Monsieur	ASKOURA, Youcef	Maître de conférences
Monsieur	AUBERGER Antoine	Professeur Agrégé
Madame	CHEVALIER-LEVILLAIN, Céline	Maître de conférences
Monsieur	DUVAL-HAMEL, Jérôme	Professeur des universités
Monsieur	GRILLO, Alberto	Maître de conférences
Madame	HALMENSCHLAGER, Christine	Maître de conférences
Madame	KATT, Christina	Maître de conférences
Monsieur	LECORPS, Yann	Maître de conférences
Monsieur	LOTZ, Sébastien	Professeur des universités
Monsieur	MARTINANGELLI, Andrea	Maître de conférences
Madame	MASSET, Astrid	Professeur agrégé
Monsieur	MERCIER YTHIER, Jean	Professeur des universités
Monsieur	MATTERA Massimiliano	Professeur agrégé
Monsieur	MONET Benjamin	Maître de conférences
Madame	MUNICH LEA	Professeur des universités
Monsieur	NICOLET Stéphane	Professeur agrégé
Madame	PONDAVEN, Claude	Professeur des universités
Madame	ROJAS BREU, Mariana	Professeur des universités
Monsieur	SOLAZ Laurent	Professeur agrégé

Article 2

Madame ROJAS-BREU, Professeur des Universités, est désignée Présidente du jury.

Fait à Paris, le 18 novembre 2025

Le Président
Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la Licence 2^{ème} année économie-gestion parcours BLOMET est composé comme suit :

Madame	ABOU CHAHINE (HAYEK) , Naila	Professeur des universités
Monsieur	ASKOURA, Youcef	Maître de conférences
Madame	CHEVALLIER-LEVILLAIN	Maître de conférences
Monsieur	LOTZ, Sébastien	Professeur des universités
Madame	PONDAVEN, Claude	Professeur des universités
Madame	ROJAS BREU Mariana	Professeur des universités

Article second

Madame Rojas-BREU Mariana, Professeur des Universités, est désignée Présidente du jury.

Fait à Paris, le 18 novembre 2025

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de 2^{ème} année de licence double cursus droit et économie-gestion - cursus économie et gestion se compose comme suit :

ABOU CHAHINE HAYEK Naila	Professeur des universités
ASKOURA Youcef	Maître de conférences
CHEVALIER-LEVILLAIN Céline	Maître de conférences
DUVAL-HAMEL Jérôme	Professeur des universités
GRILLO Alberto	Maître de conférences
LOTZ Sébastien	Professeur des universités
MASSET Astrid	Professeur agrégé
PONDAVEN Claude	Professeur des universités
ROJAS BREU, Mariana	Professeur des universités
SOLAZ Laurent	Professeur agrégé

Article second :

Mme Rojas-Breu, Professeur des universités, est désignée présidente du jury.

Fait à Paris, le 18 novembre 2025
Le Président

Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2ème année de licence droit économie-gestion cursus droit est composé comme suit :

Monsieur	ACQUAW Ekow	Professeur agrégé
Madame	CHEVALIER-LEVILLAIN, Céline	Maître de conférences
Monsieur	COLLET, Martin	Professeur des universités
Madame	COQUELET, Marie-Laure	Professeur des universités
Monsieur	CORMIER, Maxime	Maître de conférences
Madame	DUBOIS, Charlotte	Professeur des universités
Monsieur	DUBOUT, Edouard	Professeur des universités
Madame	ILIOPOULOU, Anastasia	Professeur des universités
Monsieur	LEVENEUR, Laurent	Professeur des universités
Monsieur	PAPON, Charles	Maître de conférences
Monsieur	SEILLER, Bertrand	Professeur des universités
Madame	WROBEL Claire	Maître de conférences

Article 2

Monsieur Laurent LEVENEUR, Professeur des Universités, est désigné président du jury.

Fait à Paris, le mardi 18 novembre 2025

Le Président de l'Université

Stéphane Bracomtier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de *Troisième année de Licence économie et gestion parcours Economie Internationale* est ainsi constitué :

Madame	ABOU CHAHINE, Naila	Professeur des universités
Monsieur	CARDI, Olivier	Professeur des universités
Monsieur	DE SOUSA, José	Professeur des universités
Monsieur	HILLER, Victor	Professeur des universités
Monsieur	LEHMANN, Etienne	Professeur des universités
Madame	LUBOCHINSKY, Catherine	Professeur des universités
Monsieur	MILITARU, Dorin	Maître de conférences
Madame	MORHAIM, Lisa	Maître de conférences
Monsieur	PIROTTE, Alain	Professeur des universités
Madame	PONDAVEN, Claude	Professeur des universités
Monsieur	TROARE Moustafa	Professeur agrégé

Article 2 :

Monsieur Olivier CARDI, Professeur des universités est désigné président du jury.

A Paris, le mardi 18 novembre 2025

Le Président

Stéphane BRACONNIER



Année 2025-2026

Sessions 1 et 2

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier

Le jury de l'examen de *Troisième année de Licence économie et gestion parcours entreprises et marchés* est ainsi constitué :

Madame	ABOU CHAHINE, Naila	Professeur des universités
Monsieur	ALKHUDARY, Rami	Maître de conférences
Monsieur	CHEUNG Lawrence	Professeur agrégé
Monsieur	GAUMONT, Damien	Professeur des universités
Monsieur	GRILLO, Alberto	Maître de conférences
Madame	HALMENSCHLAGER, Christine	Maître de conférences
Monsieur	LEHMANN, Etienne	Professeur des universités
Madame	MASSET, Astrid	Professeur agrégé
Madame	MORHAIM, Lisa	Maître de conférences
Madame	OBIDZINSKI MAHIEU, Marie	Professeur des universités
Monsieur	PIROTTE, Alain	Professeur des universités
Monsieur	THIBAULT, Nicolas	Maître de conférences
Monsieur	TRAORE Moustafa	Professeur agrégé

Article 2

Monsieur Alain PIROTTE Professeur d'université est désigné président du jury.

A Paris, le 18 novembre 2025

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article Premier

Le jury de l'examen de *Troisième année de Licence économie et gestion parcours ingénierie économique* est ainsi constitué :

Madame	ABOU CHAHINE HAYEK, Naila	Professeur des universités
Monsieur	AUBERGER Antoine	Professeur agrégé
Monsieur	AUBIAN Guillaume	Professeur agrégé
Monsieur	BUFFETEAU Jacques	Professeur agrégé
Monsieur	CHEUNG Lawrence	Professeur agrégé
Monsieur	GAUMONT Damien	Professeur des universités
Monsieur	HILLER, Victor	Professeur des universités
Madame	HUC Mireille	Professeur agrégé
Madame	LUBOCHINSKY catherine	Professeur des universités
Monsieur	MATTERA MASSIMILIANO	Professeur agrégé
Madame	MORHAIM Lisa	Maître de conférences
Monsieur	NICOLET Stéphane	Professeur agrégé
Monsieur	PERRET Lionel	Professeur agrégé
Madame	PONDAVEN Claude	Professeur des universités
Madame	SAMSON Anne-Laure	Professeur des universités
Monsieur	THIBAULT Nicolas	Maître de conférences



Le président

Article 2

Monsieur Victor HILLER, Professeur des Universités, est désigné président du jury.

A Paris, le 18 novembre 2025

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Année 2025 - 2026

Sessions 1 et 2

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article Premier :

Le jury de l'examen de *Troisième année de Licence économie et gestion parcours Monnaie et Finance* est ainsi constitué :

Madame	ABOU CHAHINE HAYEK, Naila	Professeur des universités
Monsieur	AUBERGER Antoine	Professeur agrégé
Monsieur	CHEUNG Lawrence	Professeur agrégé
Madame	GUILLE, Marianne	Professeur des universités
Monsieur	HILLER, Victor	Professeur des universités
Monsieur	LEHMANN, Etienne	Professeur des universités
Monsieur	LOTZ, Sébastien	Professeur des universités
Monsieur	MARTINANGELLI, Andrea	Maître de conférences
Madame	MASSET, Astrid	Professeur agrégé
Monsieur	MATTERA Massimiliano	Professeur agrégé
Madame	MORHAIM Lisa	Maître de conférences
Monsieur	NICOLET Stéphane	Professeur agrégé
Monsieur	PIROTTE, Alain	Professeur des universités
Madame	PONDAVEN, Claude	Professeur des universités
Monsieur	RIDAOUI, Mustapha	Maître de conférences



Le président

Article 2 :

Monsieur Sébastien LOTZ Professeur des Universités, est désigné président du jury.

A Paris, le 19 novembre 2025

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Année 2025-2026

Sessions 1 et 2

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article Premier :

Le jury de l'examen de *Troisième année de Licence Double cursus droit et économie gestion - cursus économie gestion* est ainsi constitué :

Madame	ABOU CHAHINE HAYEK, Naila	Professeur des universités
Monsieur	GAUMONT, Damien	Professeur des universités
Madame	HALMENSCHLAGER, Christine	Maître de conférences
Madame	MASSET, Astrid	Professeur agrégé
Madame	MORHAIM, Lisa	Maître de conférences
Madame	OBIDZINSKI MAHIEU, Marie	Professeur des universités
Monsieur	PIROTTE, Alain	Professeur des universités
Monsieur	TRAORE Moustafa	Professeur agrégé

Article 2 :

Mme OBIDZINSKI-MAHIEU, Professeur d'Université est désignée présidente du jury.

A Paris, le 18 novembre 2025

Stéphane BRACONNIER



Le président

Année 2025-2026

Sessions 1 et 2

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de Troisième année de Licence économie et gestion parcours Analyse et politiques économiques est ainsi constitué :

Madame	ABOU CHAHINE HAYEK , Naila	Professeur des universités
Monsieur	AUBERGER Antoine	Professeur agrégé
Monsieur	CHEUNG Lawrence	Professeur agrégé
Monsieur	GAUMONT, Damien	Professeur des universités
Monsieur	GRILLO, Alberto	Maître de conférences
Monsieur	HILLER, Victor	Professeur des universités
Madame	HUYNH-BESANCENOT, Kim-Van	Maître de conférences
Monsieur	LEHMANN, Etienne	Professeur des universités
Monsieur	MATTERA Massimiliano	Professeur agrégé
Madame	MORHAIM, Lisa	Maître de conférences
Monsieur	NICOLET Stéphane	Professeur agrégé
Madame	SAMSON, Anne-Laure	Professeur des universités
Monsieur	THIBAULT, Nicolas	Maître de conférences
Monsieur	TRAORE Mustapha	Professeur agrégé

Article 2 :

Monsieur LEHMANN Etienne, Professeur des Universités, est désigné président du jury.

A Paris, le mardi 18 novembre 2025

Le Président

Stéphane BRACONNIER